



Le Pass prise de parole est ouvert aux élèves de la sixième à la terminale.

Il est destiné à ceux qui rencontrent des difficultés à l'oral, afin qu'ils se sentent sûr d'eux et entraînés à prendre la parole.

Le module de 8 heures est réparti en 4 modules de 2h.

Les groupes seront répartis par niveau et comporteront au moins 6 élèves.

Les créneaux seront définis sur les plannings à la rentrée, répartis de novembre 2026 à juin 2027.

- Le Pass prise de parole est animé par Valérie Thoumire, pour toute question :

valerie.thoumire@saintemarienedeneuil.fr

- Le pass est facturé 90 €

- Les inscriptions se font avec le lien ci-dessous ; elles seront prises en compte du jour de la rentrée jusqu'au 18 septembre 2026.

[Inscription au Pass prise de parole](#)

